

Budget 2017

Équilibré et tourné vers l'avenir

Comme chaque année à la même période, le conseil municipal a voté le budget annuel de la commune. Celui-ci a été approuvé le 28 mars. Clé de voute du fonctionnement d'une ville, il permet de prévoir ses recettes et ses dépenses (budget primitif) tout en faisant le bilan de l'année passée (compte administratif).

Le mot de Fanny Domergue, adjointe, déléguée aux Finances

« Labège connaît une situation budgétaire équilibrée à l'heure où la gestion saine d'un budget communal n'a jamais été aussi importante. Vous le savez les dotations de l'État continuent de baisser : 169 360 € en 2016 et 53 315 € en 2017. Veiller à ce que les dépenses soient équilibrées et faire des économies, tout en préparant l'avenir en investissant, est primordial.

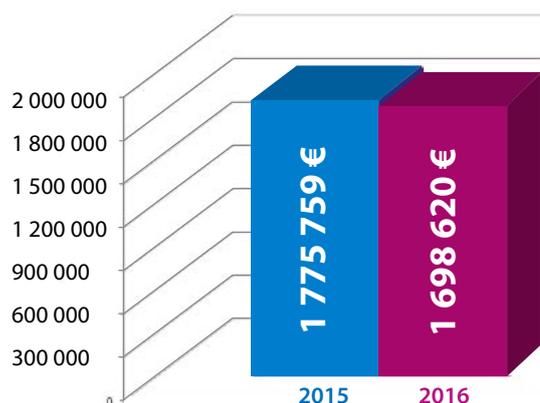


2017 sera justement une année charnière puisqu'un certain nombre de nos grands projets verront le jour. L'objectif prioritaire de la municipalité est de vous offrir à tous un cadre de vie privilégié et un service public de qualité. La manière dont le budget vous est présenté ici se veut pédagogique, elle n'est pas exhaustive, c'est pourquoi, dans un souci de transparence, je vous invite, toutes et tous à venir consulter l'intégralité du budget en Mairie aux jours et heures habituelles d'ouverture. »

Évolution des charges de fonctionnement 2015 / 2016

Des économies ont été réalisées

Charges à caractère général



Les réalisations 2016 sont conformes aux prévisions avec notamment une évolution de 5,4 % des charges de personnel. Les charges à caractère général connaissent **une baisse de plus de 77 000 euros** entre 2015 et 2016 grâce aux économies réalisée par les services principalement sur les postes entretien, énergie et assurances.

En 2016...

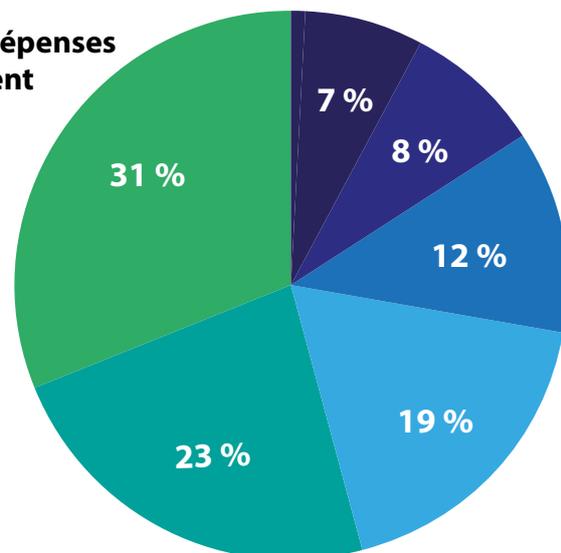
Les réalisations principales de l'année passée dans lesquelles la commune a investi

- Jardins du souvenir
- Boulodrome
- Remise à neuf des terrains de tennis intérieurs et extérieurs
- Remplacement des menuiseries de l'élémentaire
- Nouvelle VMC à la maternelle
- Rénovation du chemin des Romains



Répartition des dépenses en fonctionnement

- Culture
- Sécurité salubrité
- Sport, jeunesse et vie associative
- Affaires scolaires et action sociale
- Environnement, cadre de vie
- Services généraux



Le budget de fonctionnement 2017

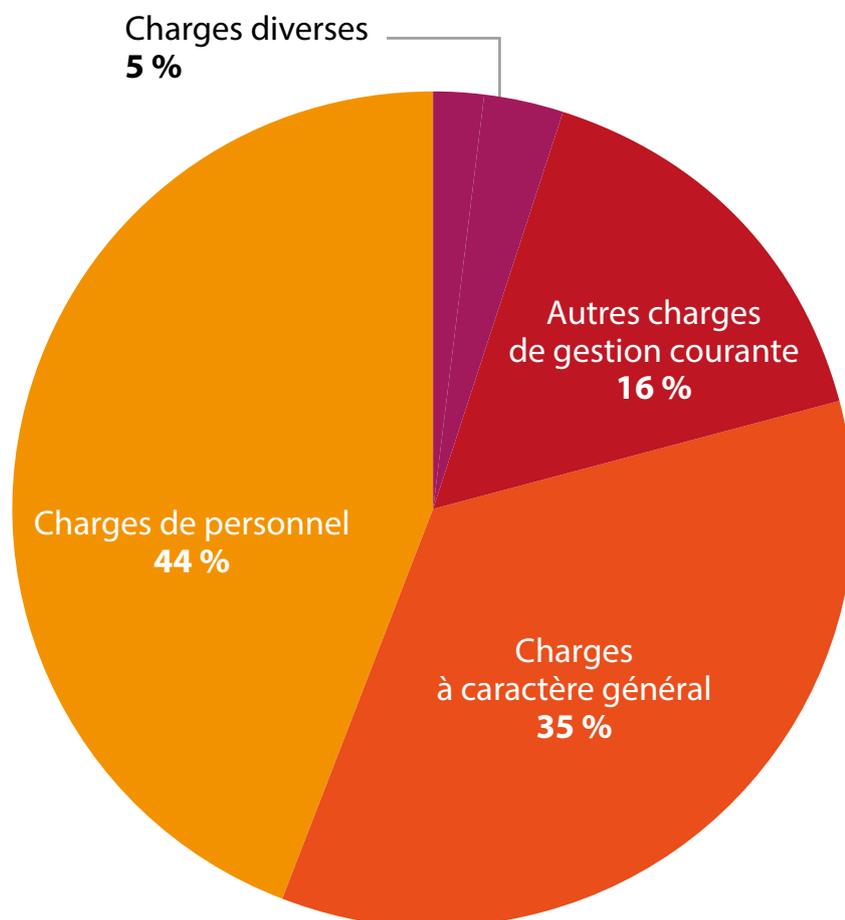
Les recettes : 6 077 877,09 €

Zoom sur la fiscalité

0 % d'augmentation. Cette année encore, la Mairie a fait le choix de ne pas augmenter le taux de la taxe d'habitation. Seule une augmentation de 0,1 % (correspondant à l'inflation constatée en 2016) est appliquée sur le taux de la taxe foncière sur propriétés bâties hors revalorisations des bases fiscales.

Libellé Taxes	Bases prévisionnelles	Proposition taux 2017	Evolution par rapport à 2016	Recettes prévisionnelles
Taxe habitation	4 945 000 €	4,74 %	0 %	234 393 €
Foncier bâti	21 215 000 €	20,26 %	0,1 %	4 298 159 €
Foncier non bâti	29 100 €	39,41 %	0 %	11 468 €
TOTAL				4 544 020 €

Répartition des dépenses réelles : 5 676 719, 17 €



Les charges à caractère général et les autres charges de gestion courante

concernent les actions municipales au service de la population tel que la cantine et les affaires scolaires, l'entretien de la voirie ou encore les espaces verts. Elles devraient s'établir en 2017 à 51 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les charges de personnel

représentent 44 % de ces mêmes dépenses pour une moyenne nationale de 50,2 % dans les communes françaises de même taille.

Les charges diverses, quant à elles, comprennent les charges financières (intérêts des emprunts...) et les charges exceptionnelles.

Le budget d'investissement 2017



Vie communale

Dont :

- Jardins du souvenir : 57 744 €
- Investissements récurrents : 280 000 €
- Extension de la mairie (1^{re} tranche) : 550 000 €



Sports et loisirs

Dont :

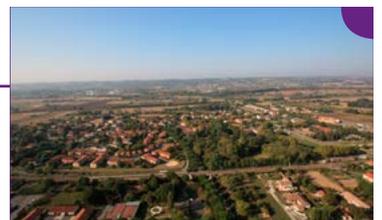
- Terrain de foot : 925 917 €
- Études pour la salle des fêtes : 50 000 €



Éducation / jeunesse

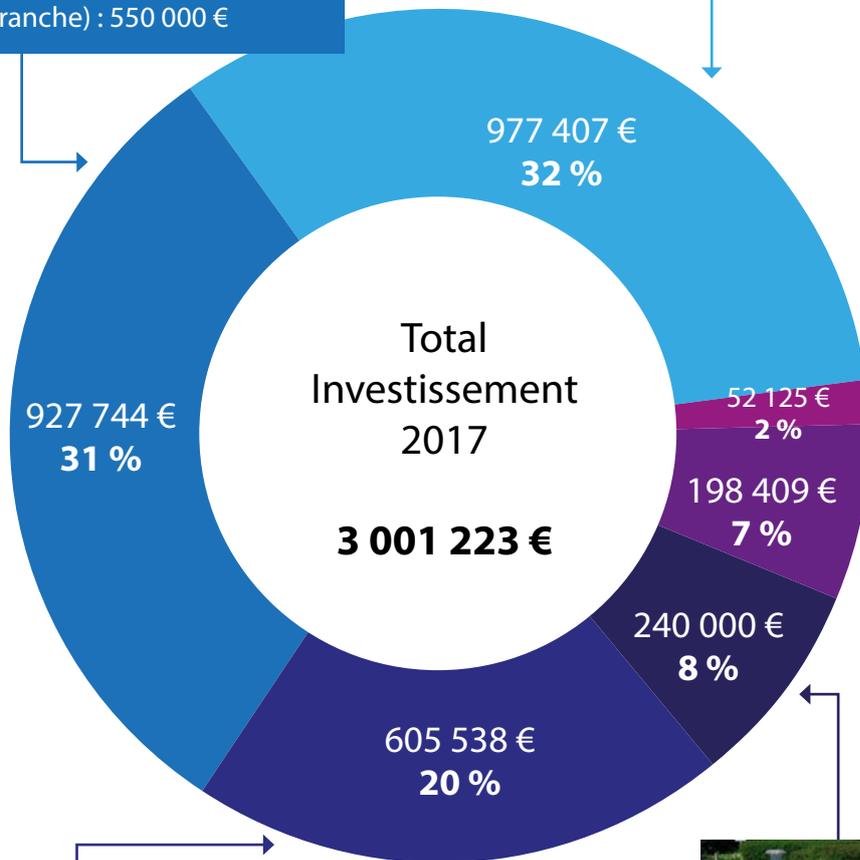
Dont :

- Jeux dans les espaces publics : 52 024 €



Acquisitions

- Réserves foncières : 198 409 €



Accessibilité, transport et déplacements

Dont :

- Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP) : 134 538 €
- Piste cyclable : 211 000 €



Environnement et cadre de vie

Dont :

- Colonnes enterrées : 50 000 €
- Plateforme de valorisation des déchets : 40 000 €
- Financement voirie : 150 000 €